

Des voix: Bravo!

M. Diefenbaker: Ce ne sont pas des automates.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Je n'ai pas dit cela. Vous déformez les faits, encore une fois.

M. Diefenbaker: Le député parle avec l'autorité que l'ignorance lui donne.

Lorsque j'étais premier ministre, je n'aurais jamais signé quoi que ce soit qui n'aurait pas été soigneusement examiné au préalable. Autrement, il faudrait conclure que c'est la Fonction publique qui est responsable. Je ne lirai qu'une partie de la lettre du solliciteur général de l'époque. Je pourrais la lire en entier, mais je ne veux pas faire perdre de temps à la Chambre. L'actuel ministre de la Consommation et des Corporations (M. Allmand) est un homme très prévoyant et très prudent. C'est du moins ce que j'ai constaté en d'autres circonstances. Cette lettre était adressée au député de Northumberland-Durham (M. Lawrence) et dit en partie ceci:

Cher monsieur,

La présente répond à votre lettre du 21 novembre 1973 et à la pièce qui y était jointe et qui portait sur des allégations de M. Wally Keeler relatives à des actes d'invasion de la vie privée et à l'ouverture du courrier par la GRC.

● (1642)

Après avoir expliqué ce qui est sorti de l'ordinateur, il ajoute ceci dans sa lettre:

Comme vous pouvez le constater, le texte prêtait suffisamment à croire que la sécurité nationale pouvait être compromise pour justifier l'intervention de la GRC.

Le gouvernement essaie toujours de se tirer d'affaire et de cacher son jeu en invoquant ce prétexte. En fait, la seule chose qui le préoccupe réellement, c'est sa propre sécurité. Il se sert bien trop souvent de cette excuse.

Voici la suite de la lettre:

L'enquête a été menée sous la direction de M. Terrence Wolf de Sudbury... la responsabilité de ce message. Il a expliqué qu'il s'agissait là d'un code dont se servent les membres de la People's Republic of Poetry. Si la GRC a trouvé cette explication un peu tirée par les cheveux, elle a toutefois été convaincue qu'il fallait considérer cette affaire comme un ennui plutôt que comme un risque sur le plan de la sécurité.

Il ne s'agissait donc que d'un ennui. La situation a bien évolué depuis lors.

La lettre dit encore ceci:

C'est sur cette note que l'enquête de la GRC s'est terminée. La communication a été renvoyée au ministère des Postes. J'ai reçu l'assurance de la Gendarmerie royale qu'elle n'a pas l'habitude d'intercepter le courrier de qui que ce soit, et j'espère que cette explication rassurera votre électeur.

Quel était l'objectif de cette lettre? C'était de tromper, d'induire en erreur. Pourquoi ne pas aller au fond des choses? J'aimerais voir l'ancien solliciteur général, l'actuel ministre de la Consommation et des Corporations à la barre des témoins. Je ne voudrais pas procéder au contre-interrogatoire, je m'en abstiendrais à cause de nos relations personnelles, mais quelqu'un d'autre pourrait s'en charger. Il n'est pas pressé de se rendre à la barre.

Privilège—M. Lawrence

M. MacEachen: Il y est déjà allé.

M. Diefenbaker: Oui, il a témoigné dans d'autres affaires, mais pas dans celle-ci. Il n'est pas pressé de se rendre à la barre, parce que s'il avouait qu'il ne savait pas de quoi il parlait, il avouerait son inefficacité. S'il avouait que la lettre lui a été présentée et qu'il l'a signée sans la lire ou en prendre connaissance, il n'en serait pas auréolé, loin de là.

M. MacEachen: Il y a très peu d'auréoles à cueillir en politique.

M. Gillies: Rien n'est plus vrai.

M. Diefenbaker: Je vais le répéter et c'est tout ce que je vais dire à cet égard: si vous n'avez rien à cacher, pourquoi tant de secret?

J'aimerais citer l'opinion d'un homme qu'on mentionne fréquemment dans les cénacles libéraux en parlant des sondages Gallup. Si seulement John Turner voulait revenir!

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: Voici ce que John Turner a déclaré à Winnipeg, il y a deux ans:

«Là où il y a secret et mystère, le vice et la fourberie ne sont jamais loin derrière.»

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: Quelles paroles immortelles et véridiques. Je suis sûr que cela plaira au ministre de la Justice (M. Lalonde) et même au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) qui sourit, en signe d'approbation, semble-t-il. Qu'ils prennent garde, parce que si John Turner apprend qu'ils ne font aucun cas de lui...

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: ... leur avenir est loin d'être assuré.

M. MacEachen: Nous tremblons dans notre peau.

M. Diefenbaker: Je répète ces paroles: «là où il y a secret et mystère, le vice et la fourberie ne sont jamais loin derrière.» C'est ce qui se produit en l'occurrence: le secret, la dissimulation, un ministre qui se protège en rejetant le blâme sur les fonctionnaires. Il est illusoire de réclamer le secret; c'est ainsi qu'agissent constamment ceux qui sont en difficulté. Le solliciteur général (M. Blais) appartient à cette catégorie. Il aime à dissimuler. J'aimerais qu'il soit ici, car je lui signalerais un ou deux exemples. Le goût du secret est devenu une caractéristique du gouvernement actuel.

Les députés ministériels disent: «Attendons que la Commission McDonald présente ses constatations». Je ne parle pas de la célérité de la Commission ni de sa minutie, ni du fait que la plupart de ses séances se déroulent à huis clos. Toutefois, sans être particulièrement au courant de la situation, je ne crois pas que le rapport soit présenté avant juillet ou août, mais seulement après les élections.